

---

**Membres en exercice:**

11

**Séance du 26 février 2016**

Le 26 février 2016 l'assemblée régulièrement convoquée le lundi 22 février 2016, s'est réunie sous la présidence de Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT

**Présents :** 11

**Sont présents:** Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT, Annie MAZET-RIVIERE, Annie GLEDINES, Jean-Louis LARAGÉ, Daniel TAURAND, Serge LAVERGNE, Jean-Pierre LAVAL, Pierre DURAND, Jérôme LACAM, Charles COSNEAU-TADDEI, Sylvain DIAZ

**Votants:** 11

**Représentés:**

**Excuses:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Charles COSNEAU-TADDEI

---

Evelyne Alrivie-Chantelot, en tant que première adjointe, accueille au sein du conseil municipal, les deux conseillers municipaux nouvellement élus, Charles Cosneau-Taddei et Sylvain Diaz, et leur souhaite la bienvenue.

**Election du Maire :**

Monsieur Jean-Louis Laragé, en tant que Conseiller municipal le plus âgé, prend la présidence de l'assemblée afin de procéder à l'élection du Maire.

Deux assesseurs sont désignés, Sylvain Diaz et Jean-Pierre Laval.

Evelyne Alrivie-Chantelot se porte candidate au mandat de Maire de la Commune.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, Mme ALRIVIE-CHANTELOT Evelyne obtient onze (11) voix.

Elle est donc proclamée Maire et est immédiatement installée dans ses fonctions.

**Fixation du nombre d'adjoints au Maire :**

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger, et que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit un effectif maximum de trois adjoints,

après avoir entendu l'exposé de Madame le maire, le conseil municipal décide d'approuver la création de deux postes d'adjoints au maire.

**Election du premier Adjoint :**

Mme le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient dans les mêmes conditions que celle du Maire.

Après un appel de candidature, Annie MAZET-RIVIERE se porte candidate pour le poste de première adjointe.

Après dépouillement, Annie MAZET-RIVIERE obtient onze (11) voix. Elle est donc proclamée première adjointe et est immédiatement installée dans ses fonctions.

**Election du deuxième Adjoint :**

Après un appel de candidature, Sylvain DIAZ et Annie GLEDINES se portent candidats pour le poste de deuxième adjoint.

Après dépouillement,

- Mme GLEDINES Annie: Six (6) voix
- M. DIAZ Sylvain: Cinq (5) voix

Annie GLEDINES ayant obtenu la majorité absolue (6 voix) est proclamée deuxième adjointe et est immédiatement installée dans ses fonctions.

**Informations diverses:**

Madame le Maire indique que lors du prochain conseil municipal du 4 mars 2016, il sera nécessaire de procéder à la désignation des délégués aux différentes commissions communales et intercommunales. Elle propose de créer une nouvelle commission dont le nom reste à déterminer: "vivre ensemble" ou "communication et vie quotidienne". Cette commission regrouperait les questions intergénérationnelles, le handicap, l'embellissement du village...

Par ailleurs, un groupe de réflexion sur l'avenir de la commune pourrait être institué afin de réfléchir sur le développement de la commune, tant au niveau de la population qu'au niveau économique.

Les zones de distribution du courrier de la Mairie par les élus ont été affectées.

Madame le Maire propose de réfléchir à une fête pour célébrer les nouveaux élus et rendre hommage à Jean-Louis Laragé pour ses mandats de Maire.

*Fait à Teyssieu le 1 er mars 2016*

*Le Maire , Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT*

  
